



LA NEUVILLE-ROY

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2008

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 24 janvier 2008 à 18h30

Le jeudi 24 janvier 2008, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

Présents : Mrs, Mmes
LAFFERRERE, MICHEL,
BELLOY, VASSEUR, NOËL,
DUBOIS, LEFEVRE,
MARCEAU.

Absents excusés: M. VALAT
a donné procuration à M. BELLOY
M. MOREL a donné procuration à
M. VASSEUR
Mme LAMOUREUX a donné
procuration M. MICHEL
Mme LEAL a donné procuration à
M. LAFFERRERE
Monsieur GUEUGNON
Monsieur FAUQUET.

Secrétaire : Monsieur DUBOIS

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal adressent leurs vœux de prompt rétablissement à Mme LEAL.

Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire fixe la date du prochain conseil municipal pour le vote du compte administratif 2007 le lundi 11 février 2008 à 18h30.

1 – FINANCES :

Monsieur le Maire rappelle le sinistre dû à un orage qui a détruit l'alarme de l'atelier. La mairie a déclaré ce sinistre auprès de sa compagnie d'assurance. Le montant des travaux s'est élevé à 1007.03 euros. Avec une décote pour vétusté du matériel, la compagnie a émis un chèque d'un montant de 704.92 euros. Après exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité ce chèque de compensation et celui-ci sera crédité sur l'exercice 2008.

2 – DEMANDE DE SUBVENTION DGE 2008:

Dans le cadre de la dotation globale d'équipement décidée par l'Etat pour 2008. Monsieur le Maire donne la parole à M. MICHEL à l'initiative de ce projet. Après exposé et discussions les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de présenter un dossier de subventions selon le plan de financement suivant :

Mise en sécurité de la salle des fêtes (Sas d'entrée et rangement)

Montant total des travaux (H.T): 23 738.92 €uros
Subvention de l'Etat (D.G.E) (50%): 11 869.46 €uros
Commune de La Neuville-Roy
- Travaux 11 869.46 €uros
- Avance T.V.A. 4 652.83 €uros

3 - Informations et questions diverses:

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, que la municipalité va faire borner la rue de la Gayolle, côté habitation, pour connaître l'emplacement exact du domaine public, avant de projeter un plan d'alignement pour la création d'un trottoir.



Présence de Benoît Nortier à l'occasion des vœux du Maire

Monsieur le Maire rend compte:

- De la séance du tribunal où il représentait les intérêts de la commune (cf compte rendu conseil municipal de décembre 2007). Il précise qu'il n'a pas encore connaissance de la décision du juge.
- D'un entretien avec le Président du R.P.I. à propos des dépenses et du personnel.
- D'un projet, proposé par la Région Picardie et le pays du Clermontois-Plateau Picard d'installer

un visiophone en mairie pour faciliter les démarches des administrés avec les services de l'Etat et de la Région.

- De sa rencontre avec les membres de l'OPAC.

Monsieur le Maire fait part des difficultés qu'il rencontre avec les sociétés d'investissement immobilières ; notamment pour la maison située au 266 rue Pennellier.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Préfet rappelant l'obligation faite aux communes de signer une convention avec une société pour la mise en fourrière d'animaux errants ou la création d'une fourrière communale.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Général organisant un concours dans le cadre du développement durable. Des projets peuvent être présentés par les communes et les écoles.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des élus l'arrêté Préfectoral pour les installations classées de la société GRAPP, implantée à Ménévillers.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il tient à la disposition des membres le dossier sur le projet de création d'un syndicat pour la gestion de l'eau du bassin de l'Oise et de l'Aronde. Il demande à chaque membre d'en prendre connaissance et de faire part de leurs observations.

Monsieur le Maire annonce qu'un locataire de la rue Verte a

donné son congé pour fin février 2008. Un état des lieux sera fait avant le départ du locataire actuel. Les personnes intéressées par ce trois pièces doivent faire une demande auprès de la mairie..

Monsieur le Maire propose un tour de table :

Monsieur MICHEL constate que des arbres, route de Montiers, sont en mauvais état. Il propose de les remplacer par des noyers ou noisetiers. Monsieur Belloy propose de mettre éventuellement une table.

Monsieur le Maire n'ayant plus d'informations et les conseillers municipaux plus de questions, la séance est levée à 19h45.



Vœux du maire 2008



Remise Médaille du travail à M. Grévin



Vœux au Personnel de la commune

Vœux du maire 2008



Vœux du maire 2008